



Achat puis publicité à un prix inférieur

Par **rosacha**, le **22/02/2012** à **19:21**

Bonjour,

Nous avons acheter un Grand Scénic chez un concessionnaire de l'Isère vendredi 16 février (nous sommes encore dans le délais de rétractation légal de 7 jours). Nous venons de trouver sur internet, le même véhicule, chez le même concessionnaire à un prix inférieur de 6410 €.
Quel droit avons nous pour obtenir notre véhicule au prix le plus avantageux ?